

RÉDACTION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE QUALITÉ

AIDE-MÉMOIRE

Gabarit

- ☐ Messages des dirigeantes et dirigeants
- ☐ L'organisation en bref
 - ☐ Mission
 - ☐ Vision
 - ☐ Valeurs
 - ☐ Chiffres clés
- ☐ Analyse de l'environnement
 - Contexte externe, contexte interne, bilan stratégique
- ☐ Choix stratégiques
- ☐ Tableau synoptique
- ☐ Respect du gabarit gouvernemental pour la version éditée (texte et tableau synoptique)

Bonnes pratiques

Analyse de l'environnement

- ☐ Mise en contexte
- ☐ Présence de données chiffrées
- ☐ Utilisation de graphiques ou de tableaux
- ☐ Priorisation, synthèse et vulgarisation de l'information
- ☐ Prise en compte des orientations gouvernementales
- ☐ Prise en compte des enjeux relatifs au développement durable et des objectifs gouvernementaux en matière de transformation numérique et de sécurité de l'information
- ☐ Prise en compte des recommandations et des préoccupations qui pourraient provenir, entre autres, de la Commission de l'administration publique, du Vérificateur général du Québec ou du Protecteur du citoyen

Stratégie de rédaction

Choix stratégiques

Enjeu : *Préoccupation de l'organisation*

- ☐ Libellé concis sans verbe d'action
- ☐ Présence de liens forts entre l'analyse de l'environnement et les choix stratégiques

Orientation : *Action générale pour l'atteinte des objectifs*

- ☐ Présence d'un verbe d'action dans le libellé

Objectif : *Changement souhaité et résultat visé*

- ☐ Libellé introduit par un verbe d'action
- ☐ Une seule idée dans l'énoncé
- ☐ Aucun moyen présenté pour l'atteinte de l'objectif

Indicateur : *Mesure qui permet une appréciation des résultats*

- ☐ Production d'une fiche indicateur
- ☐ Cohérence avec l'objectif
- ☐ Information vulgarisée et accessible

Cible : *Résultat visé*

- ☐ Cohérence avec l'indicateur
- ☐ Mesure de départ disponible

► Rappel des seuils de conformité

- Tous les objectifs doivent être « SMART » et dotés d'un indicateur.
- Un minimum de 75 % d'indicateurs de résultat (exrant ou effet-impact) est requis.
- Tous les indicateurs doivent avoir une cible.
- Au minimum, 70 % des indicateurs doivent avoir une cible pour toutes les années couvertes par le plan.
- Un minimum de 85 % d'indicateurs et de cibles de qualité est exigé.
- Il ne doit pas y avoir plus de 20 indicateurs.

► Cheminement

- Accompagnement du Secrétariat du Conseil du trésor pour le tableau synoptique
- Transmission à la boîte performance@sct.gouv.qc.ca aux fins d'analyse préliminaire par les secteurs du Secrétariat du Conseil du trésor
- Dépôt au système DOSSDEC par le Ministère
- Présentation au Conseil du trésor et au Conseil des ministres
- Dépôt à l'Assemblée nationale et diffusion publique

► Coordonnées des ressources de soutien au Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique

- Plan stratégique, rapport annuel de gestion, déclaration de services aux citoyennes et citoyens : performance@sct.gouv.qc.ca
- Indice et tableau de bord de la performance : performance@sct.gouv.qc.ca
- Évaluation de programme : evaluation@sct.gouv.qc.ca
- Audit interne : audit@sct.gouv.qc.ca
- Gestion intégrée des risques : gestion_risques@sct.gouv.qc.ca
- Révision des programmes : revision@sct.gouv.qc.ca
- Amélioration continue : amelioration_continue@sct.gouv.qc.ca

Document préparé par la Direction de la planification stratégique
et de la reddition de comptes publique du Secrétariat du Conseil du trésor